

REÇU LE

16 DEC. 2022

DDT VAUCLUSE



DDT 84 SPAH

16 DEC. 2022

ARRIVÉE

LE MAIRE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Direction Générale Adjointe
Direction de l'Urbanisme
Dossier suivi par Gilles Boussard
PG/BL/FG/GB/22/11/22

☎ 04 90 38 55 04

✉ 04 90 38 62 79

A

**Direction Départementale des Territoires
Service Politique d'aménagement et d'habitat
Unité Droit du Sol, accessibilité et fiscalité
Avenue du 7^e génie
84905 AVIGNON**

L'Isle sur la Sorgue, le 09 DEC. 2022

Objet : Permis de construire n° 8405422F0085 SAS CPV SUN 40 (LUXEL)

Monsieur le Directeur,

Par une demande enregistrée sous le numéro 8405422F0085, la société SAS CPV SUN 40 (Luxel) a sollicité de vos services l'autorisation de créer un parc photovoltaïque sur le territoire communal.

Ce parc, d'une superficie d'environ 6,5 hectares, est situé quartier La Lone dans un secteur classé en zone agricole du PLU opposable aux tiers. Dans ce secteur ne sont autorisés que les projets de constructions liées et nécessaires aux exploitations agricoles. Les constructions et installations nécessaires à des services publics ou d'intérêt collectif peuvent y être autorisées, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière dans l'unité foncière où elles sont implantées. Le pâturage ovin destiné à entretenir la végétation poussant entre les tables photovoltaïques (voir notice descriptive page 13) ne peut en aucun cas être assimilé à un projet agricole.

De plus, ce projet se situe à proximité de la route d'Apt, axe majeur d'accès à la Ville de L'Isle sur la Sorgue. Il s'agit d'un secteur à enjeux paysagers très forts avec une vue dégagée sur la plaine agricole composée majoritairement de vergers. La seule plantation d'une haie sur les pourtours nord, ouest et sud, ne saurait suffire à intégrer le projet dans un environnement

C'est pourquoi, au regard des éléments sommairement décrits ci-dessus, la Commune émet un avis défavorable à l'implantation de ce parc photovoltaïque sur ce site.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Pierre GONZALVEZ
Maire de L'Isle sur la Sorgue
Vice-président du Conseil Départemental de Vaucluse

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle à Monsieur le Maire

Hôtel de Ville • Rue Carnot • BP 50038 • 84801 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE cedex 1 • Tél. 04 90 38 06 45 • Fax 04 90 20 79 16 • www.islesurlasorgue.fr